



## Elections municipales, parlons-en!



### Antoinette Scherer élue à Annonay

#### Témoignage sur les fonctions d'élue municipale dans une petite ville de 17000 habitants

En 2017, j'ai eu la chance de faire un court mandat de Maire à la faveur de la loi de non-cumul des mandats. En effet, notre Maire était Député-maire et a privilégié sa fonction à l'Assemblée nationale. Mon mandat de Maire faisait suite à des fonctions d'adjointe et première adjointe où j'ai pu découvrir l'ampleur des fonctions à assumer dans la vie municipale. Les élus municipaux peuvent changer la vie des habitants de la commune : amélioration du cadre de vie, politique éducative, politique sociale, politique du logement, des transports etc.

Ces fonctions municipales sont tout à fait enthousiasmantes surtout quand les projets muris pendant de longues années sortent de terre, apportent des résultats tangibles et sont reconnus par nos concitoyens. Alors que je ne suis plus Maire depuis 2020 je ressens encore une grande fierté en traversant notre gare routière ! Comme une joie d'enfant...

Évidemment il y des difficultés, il faut affronter les mécontentements lors des réunions publiques, affronter les oppositions lors des séances de conseil municipal, prendre des décisions parfois difficiles pour les personnels municipaux, néanmoins l'impression globale est positive.

Être maire, c'est aussi être un chef d'équipe. Le choix des femmes et de hommes qui seront à nos côtés pendant 6 ans voire plus, est primordial, il faut des compétences, de l'engagement, du goût pour le service public. Les prises de décision doivent être aussi collégiales que possible, les adjoints et délégués doivent avoir leur place. La première adjointe ou le premier adjoint peuvent avoir une place particulière venant seconder le Maire dans les grands dossiers d'aménagement ou sur les grandes politiques publiques. Par exemple, j'étais en tant que première adjointe, presque autonome pour le Plan local d'urbanisme ou les grands aménagements urbains. Le Maire ne venait que valider les

décisions finales. De la même façon j'ai confié la politique éducative à mon premier adjoint qui avait toutes les compétences pour mener à bien le projet ambitieux de « parcours des arts » pour nos écoles en réseau d'éducation prioritaire.

Enfin, les services de la mairie sont essentiels pour porter les politiques publiques que nous avons choisies. Les agents de la fonction publique sont la plupart du temps d'un dévouement exemplaire. C'est grâce à elles et eux que nous pouvons déployer les actions et les aménagements imaginés lors de la campagne électorale. Les recrutements sont à faire avec soin et rigueur, de belles rencontres surviennent !

En tant que femme, ne pas craindre de s'engager, en tant que Maire, pas craindre non plus, d'aller au-devant de nos concitoyens, voire d'imaginer des instances de co-construction des projets. Il me reste de cette expérience une fierté certaine